

Address	Im Hackacker 15, CH-8902 Urdorf, Switzerland
Mail address	P.O. Box, CH-8902 Urdorf, Switzerland
Phone	+41-44-729 62 11
Fax	+41-44-729 66 36
Bank	Credit Suisse, 8070 Zurich, Clearing 4835
Account no.	370501-21-90 CHF/IBAN CH71 0483 5037 0501 2109 0

[www.mt.com/pro](http://www.mt.com/pro)

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 453/2010

### Solution tampon de pH 2.00

---

#### 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

**Code du produit** 51319056, 51340055, 51319010, 51319011**Synonymes** Aucun(e).

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisation de la substance/de la préparation** Substances chimiques de laboratoire

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

<b>Identification de la société/entreprise</b>	Mettler-Toledo AG Process Analytics Im Hackacker 15 CH-8902 Urdorf Schweiz Tel: +41-44-729 62 11 Fax: +41-44-729 66 36 Email: process.hotline@mt.com
--	---

**1.4. Numéro d'appel d'urgence** +41-44-251 51 51 (Tox Center)**Date de révision** 27.05.2013**Version** 6

## 2. Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

**Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008 (GHS/CLP)** Corrosion/irritation cutanée, Catégorie 2, H315  
Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2, H319  
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Inhalation, Catégorie 3, H335

**Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE** Xi; R36/37/38

**Information complémentaire** Pour le texte complet des phrases mentionnées dans cet article, voir chapitre 16.

### 2.2. Éléments d'étiquetage



**Mention d'avertissement**  
**Mentions de danger**

Attention  
H315: Provoque une irritation cutanée.  
H319: Provoque une sévère irritation des yeux.  
H335: Peut irriter les voies respiratoires.

**Conseils de prudence**

P261: Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.  
P280c: Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ un équipement de protection du visage.  
P302+P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.  
P304+P340: EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.  
P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P332+P313: En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

**Conseil supplémentaire**

Aucun(e).

**Identificateur de produit selon SGH**

eau déminéralisée  
citric acid, CAS-No. 77-92-9  
sodium chloride  
, CAS-No. 7647-14-5  
chlorure d'hydrogène, CAS-No. 7647-01-0

**Classification et étiquetage conformément à la Directive 67/548/CEE:**



Xi - Irritant.

**Phrase(s) de risque**

R36/37/38: Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

Solution tampon de pH 2.00

**Phrase(s) de sécurité** S23: Ne pas respirer les gaz.  
S26: En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.  
S45: En cas d'accident ou de malaise consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).  
S36/37/39: Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux / du visage.

**Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette** eau déminéralisée, CE-No. 231-791-2  
citric acid, CAS-No. 77-92-9, CE-No. 201-069-1  
sodium chloride  
, CAS-No. 7647-14-5, CE-No. 231-598-3  
chlorure d'hydrogène, CAS-No. 7647-01-0, CE-No. 231-595-7

**2.3. Autres dangers** Pas d'information disponible.

---

### 3. Composition/informations sur les composants

**Caractéristiques chimiques** Solution tampon.

Composants		Classification CLP	Classification DSD/DPD	CAS	No REACH
eau déminéralisée	95% - 99%				
citric acid	0.5% - 1%	Eye Irrit. 2 H319	Xi; R-36	77-92-9	
sodium chloride	0.1% - 0.5%			7647-14-5	
chlorure d'hydrogène	0.01% - 0.1%	Acute Tox. 3 H331, Skin Corr. 1A H314, Press. Gas H280	T,C; R-23-35	7647-01-0	

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans cet article, voir chapitre 16.

**Impuretés dangereuses** Aucun(e) à notre connaissance.

---

### 4. Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

**Inhalation** Amener à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle des vapeurs ou produits de décomposition. Appeler un médecin dans les cas graves.

**Contact avec la peau** Laver immédiatement au savon et à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

Solution tampon de pH 2.00

<b>Contact avec les yeux</b>	Bien rincer à l'eau abondante, y compris sous les paupières. Consulter un ophtalmologiste.
<b>Ingestion</b>	Rincer la bouche. Faire boire immédiatement beaucoup d'eau. Faire vomir si la personne est consciente. Appeler un médecin.
<b>4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés</b>	Effet irritant: sur les yeux, sur la peau, pour les voies respiratoires. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Peut être corrosif.
<b>4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires</b>	Aucun(e) à notre connaissance.

---

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

<b>Moyen d'extinction approprié</b>	Utiliser un produit chimique sec, du CO <sub>2</sub> , de l'eau pulvérisée ou de la mousse d'alcool.
<b>Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité</b>	Aucun(e).

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ce produit n'est pas inflammable Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

### 5.3. Conseils aux pompiers

<b>Équipement spéciaux pour la protection des intervenants</b>	Procédure standard pour feux d'origine chimique. En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome. Porter des vêtements de protection.
<b>Méthodes particulières d'intervention</b>	Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.

---

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

<b>Conseils pour les non-secouristes</b>	Assurer une ventilation adéquate. Utiliser un équipement de protection individuel. Balayer pour éviter les risques de glissade. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.
<b>Conseils pour les secouristes</b>	Utiliser un équipement de protection individuel. Balayer pour éviter les risques de glissade. A manipuler conformément aux normes

Solution tampon de pH 2.00

d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Enlever avec un absorbant inerte. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

**6.4. Référence à d'autres sections**

Voir chapitre 8 et 13.

---

## 7. Manipulation et stockage

**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Porter un équipement de protection individuel. Prendre les précautions nécessaires pour éviter le contact avec la peau et l'inhalation des vapeurs et brouillards générés. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Pas d'information disponible.

---

## 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

**8.1. Paramètres de contrôle**

**Limite(s) d'exposition**

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

**Hydrogen chloride (CAS 7647-01-0)**

Switzerland - Occupational Exposure Limits - MAKs	2 ppm MAK 3.0 mg/m <sup>3</sup> MAK
Switzerland - Occupational Exposure Limits - STELs	4 ppm STEL 6 mg/m <sup>3</sup> STEL
EU - Occupational Exposure (2000/39/EC) - First List of Indicative Occupational Exposure Limit Values - TWAs	5 ppm TWA 8 mg/m <sup>3</sup> TWA
EU - Occupational Exposure (2000/39/EC) - First List of Indicative Occupational Exposure Limit Values - STELs	10 ppm STEL 15 mg/m <sup>3</sup> STEL
France - Occupational Exposure Limits - STELs	5 ppm VLCT (restrictive limit) 7.6 mg/m <sup>3</sup> VLCT (restrictive limit)

**8.2. Contrôles de l'exposition**

**Contrôle de l'exposition professionnelle**

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Solution tampon de pH 2.00

<b>Protection individuelle</b>	
<b>Protection respiratoire</b>	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Appareil respiratoire avec filtre combiné vapeurs/particules.
<b>Protection des mains</b>	Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/689/CEE et au standard EN 374 qui en dérive. Gants résistants à l'acide hydrofluorique et aux solvants (gants en VITON*).
<b>Protection des yeux</b>	Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN 166.
<b>Protection de la peau et du corps</b>	Vêtements de protection à manches longues. Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.
<b>Risques thermiques</b>	Pas de précautions spéciales.
<b>Contrôle d'exposition de l'environnement</b>	S'assurer préventivement que le produit ne puisse pas se déverser dans des eaux de surface ou dans la canalisation.

---

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Forme</b>	Liquide.
<b>Couleur</b>	Incolore.
<b>Odeur</b>	Aucun(e).
<b>Seuil olfactif</b>	Pas d'information disponible.
<b>pH:</b>	2
<b>Point/intervalle de fusion:</b>	Pas d'information disponible.
<b>Point/intervalle d'ébullition:</b>	Pas d'information disponible.
<b>Point d'éclair:</b>	Pas d'information disponible.
<b>Vitesse d'évaporation:</b>	Pas d'information disponible.
<b>Inflammabilité:</b>	Pas d'information disponible.
<b>Limites d'explosivité:</b>	Pas d'information disponible.
<b>Pression de vapeur:</b>	Pas d'information disponible.
<b>Densité gazeuse:</b>	Pas d'information disponible.
<b>Densité relative:</b>	Pas d'information disponible.
<b>Hydrosolubilité:</b>	complètement miscible
<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau):</b>	Pas d'information disponible.
<b>Température d'auto-inflammabilité:</b>	Pas d'information disponible.
<b>Température de décomposition:</b>	Pas d'information disponible.
<b>Viscosité:</b>	Pas d'information disponible.
<b>Dangers relatifs à la combustion et à l'explosion:</b>	non dangereux(se)
<b>Propriétés comburantes</b>	Aucun(e)

Solution tampon de pH 2.00

## 9.2. Autres informations

---

### 10. Stabilité et réactivité

<b>10.1. Réactivité</b>	Pas d'information disponible.
<b>10.2. Stabilité chimique</b>	Stable dans des conditions normales.
<b>10.3. Possibilité de réactions dangereuses</b>	Pas d'information disponible.
<b>10.4. Conditions à éviter</b>	Sources directes de chaleur.
<b>10.5. Matières incompatibles</b>	Incompatible avec des acides forts et des bases. Des oxydants. Agents réducteurs.
<b>10.6. Produits de décomposition dangereux</b>	Aucun raisonnablement prévisible.

---

### 11. Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

<b>Toxicité aiguë</b>	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même. <b>Citric acid (CAS 77-92-9)</b> Oral LD50 Rat 3000 mg/kg <b>Sodium chloride (CAS 7647-14-5)</b> Dermal LD50 Rabbit 10 g/kg Inhalation LC50 Rat 42 g/m <sup>3</sup> 1 h Oral LD50 Rat 3 g/kg <b>Hydrogen chloride (CAS 7647-01-0)</b> Dermal LD50 Rabbit 5010 mg/kg Inhalation LC50 Rat 3124 ppm 1 h Oral LD50 Rat 700 mg/kg
<b>Corrosion/irritation cutanée</b>	Peut provoquer une irritation des muqueuses. Peut irriter la peau. Peut être corrosif.
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Irritation modéré des yeux. Peut être corrosif.
<b>Sensibilisation respiratoire/cutanée</b>	Donnée non disponible.
<b>Cancérogénicité</b>	Donnée non disponible.
<b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>	Donnée non disponible.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Donnée non disponible.

Solution tampon de pH 2.00

<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique</b>	Donnée non disponible.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée</b>	Donnée non disponible.
<b>Danger par aspiration</b>	Donnée non disponible.
<b>Expérience chez l'homme</b>	Donnée non disponible.
<b>Informations sur les voies d'exposition probables</b>	dermale
<b>Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques</b>	Peut avoir un effet irritant: sur les yeux, sur la peau, pour les voies respiratoires. Peut être corrosif. L'inhalation de substances corrosives peut provoquer un oedème toxique pulmonaire.

---

## 12. Informations écologiques

<b>12.1. Toxicité</b>	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.
<b>Citric acid (CAS 77-92-9)</b>	
EU - Ecolabel (66/2010) - Detergent Ingredient Database - Anaerobic Degradation	Biodegradable under anaerobic conditions.
EU - Ecolabel (66/2010) - Detergent Ingredient Database - Aerobic Degradation	Readily biodegradable according to OECD guidelines.
Ecotoxicity - Freshwater Fish - Acute Toxicity Data	96 h LC50 Lepomis macrochirus: 1516 mg/L [static]
Ecotoxicity - Water Flea - Acute Toxicity Data	72 h EC50 Daphnia magna: 120 mg/L
<b>Sodium chloride (CAS 7647-14-5)</b>	
Ecotoxicity - Freshwater Fish - Acute Toxicity Data	96 h LC50 Lepomis macrochirus: 5560-6080 mg/L [flow-through] 96 h LC50 Lepomis macrochirus: 12946 mg/L [static] 96 h LC50 Pimephales promelas: 6020-7070 mg/L [static] 96 h LC50 Pimephales promelas: 7050 mg/L [semi-static] 96 h LC50 Pimephales promelas: 6420-6700 mg/L [static] 96 h LC50 Oncorhynchus mykiss: 4747-7824 mg/L [flow-through]
Ecotoxicity - Water Flea - Acute Toxicity Data	48 h EC50 Daphnia magna: 1000 mg/L
Ecotoxicity - Earthworm - Acute Toxicity Data	48 h EC50 Daphnia magna: 340.7 - 469.2 mg/L [Static] 48 h LC50 Eisenia foetida: 0.1 - 1 mg/cm2 [filter paper]
<b>Hydrogen chloride (CAS 7647-01-0)</b>	
Ecotoxicity - Freshwater Fish - Acute Toxicity Data	96 h LC50 Gambusia affinis: 282 mg/L [static]
<b>12.2. Persistance et dégradabilité</b>	Devrait être biodégradable.
<b>12.3. Potentiel de bioaccumulation</b>	Une bioaccumulation est peu probable.
<b>12.4. Mobilité dans le sol</b>	Donnée non disponible.

Solution tampon de pH 2.00



**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB** Pas d'information disponible.

**12.6. Autres effets néfastes** Pas d'information disponible.

---

### 13. Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Résidus de produit / produit non utilisé** Eliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.

**Emballages contaminés** Eliminer comme le produit non utilisé.

---

### 14. Informations relatives au transport

**ADR/RID** Non demandé.

**IMO** Non demandé.

**ICAO** Non demandé.

**Autres Informations** Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

---

### 15. Informations réglementaires

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**Informations réglementaires** Ce produit est classé et étiqueté conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008 (GHS/CLP).

**Citric acid (CAS 77-92-9)**

EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Substances Present

**Sodium chloride (CAS 7647-14-5)**

EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Substances Present

**Hydrogen chloride (CAS 7647-01-0)**

EU - Seveso II Directive (96/82/EC) 25 tonne (liquefied gas)  
- Qualifying Quantities for Major Accident Notification

EU - Seveso II Directive (96/82/EC) 250 tonne (liquefied gas)  
- Qualifying Quantities for Safety Report Requirements

EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Substances Present

Solution tampon de pH 2.00

UN (United Nations) - Convention on Illicit Traffic in Narcotics & Psychotropics - Table II Substances Present

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique** Non demandé.

---

## 16. Autres informations

**Signification des abréviations et acronymes utilisés** Aucun(e).

**Les principales références bibliographiques et sources de données** L'information donnée provient de travaux qui font référence et de la littérature.

**Procédure de classification** Méthode de calcul.

**Libellés des phrases mentionnées aux sections 2 et 3**

H280: Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.  
H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.  
H315: Provoque une irritation cutanée.  
H319: Provoque une sévère irritation des yeux.  
H331: Toxique par inhalation.  
H335: Peut irriter les voies respiratoires.

R23: Toxique par inhalation.  
R35: Provoque de graves brûlures.  
R36/37/38: Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.  
R36: Irritant pour les yeux.

**Clause de non-responsabilité** Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité. Ils ne sauraient donc être interprétés comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité.

Solution tampon de pH 2.00